

tion continue, mais une évolution rationnelle, des lois qui nous gouvernent, car ces lois sont le miroir de la société dans laquelle nous vivons et voulons continuer de vivre.

A mesure que les sociétés deviennent plus complexes, mieux organisées, l'écart qui sépare les citoyens fortunés de ceux qui sont défavorisés s'élargit de façon évidente. Il aura suffi de quelques rapports sur la pauvreté—celui du Conseil économique du Canada, notamment l'étude très sérieuse entreprise par le Comité du Sénat sur la pauvreté, et de la mise sur pied d'organismes regroupant les défavorisés, comités d'ouvriers et de citoyens—pour nous rappeler de façon brutale qu'un pays qui tolère les injustices ne peut pas espérer subsister longtemps.

A cet égard, le gouvernement s'est mis résolument à la tâche de faire disparaître les disparités économiques. Dans un vaste pays comme le nôtre, les forces naturelles tendent souvent à concentrer l'essor économique dans quelques centres privilégiés, pénalisant ainsi les populations des zones marginales. Depuis sa création en 1968, le ministère de l'Expansion économique régionale a réussi, en peu de temps, à imprimer un élan nouveau au développement économique des régions défavorisées. Bien que la pauvreté existe dans toutes les régions du Canada, le sous-développement et la nécessité de créer des emplois nouveaux sont particulièrement évidents dans certaines régions du pays: les provinces de l'Atlantique, l'Est du Québec, le Nord des provinces centrales en général. Conscient de l'importance de diminuer les écarts économiques entre les régions du pays—car ces écarts sont profondément injustes—le gouvernement a fait de la lutte aux disparités régionales l'un des objectifs premiers de l'action gouvernementale.

Depuis sa création, le ministère de l'Expansion économique régionale a investi dans ces régions défavorisées des centaines de millions de dollars, consacrés soit au financement d'infrastructures soit à des subventions de stimulants industriels ou à des mises de fonds dans certaines entreprises para-publiques.

Mais il n'y a pas que les régions d'un pays qui soient défavorisées. A l'intérieur d'une même région, les écarts entre l'opulence des uns et la pauvreté des autres sont souvent plus frappants que les disparités qui existent entre différentes zones économiques. Là aussi, le gouvernement a attaqué le problème de façon aussi résolue que rapide. Divers comités d'études ont été saisis du problème, et il y a tout lieu de croire que les propositions de réforme et de législation contenues dans leurs rapports seront bientôt soumises à l'attention du Parlement.

L'injustice qui afflige souvent les sociétés avancées comme la nôtre ne s'applique pas exclusivement au domaine économique. Nous avons toléré trop longtemps que des groupes minoritaires du pays soient des citoyens à part entière en théorie, mais des citoyens de deuxième classe en fait. Cette injustice fondamentale attaque les fondements mêmes de notre système démocratique et de notre fédération. L'objectif de justice rejoint ici celui de l'unité nationale.

Le gouvernement s'était engagé en 1968 à faire du Canada un pays vraiment bilingue où les Canadiens, quelles que soient leur langue ou leur religion puissent se sentir chez eux dans tout le pays, et recevoir de leur gouvernement des services dans leur langue, là où une concentration suffisante du groupe linguistique minoritaire le permettrait. Cet objectif, on en conviendra, est en voie de réalisation suivant un rythme de mise en

application qui surprend agréablement tous ceux qui ont à cœur la survie du Canada comme pays uni. Ce qui est tout aussi encourageant, c'est que, suivant l'exemple donné par le gouvernement fédéral, les administrations provinciales et municipales emboîtent le pas. A cet égard, il convient de noter ici les efforts louables du gouvernement de l'Ontario qui donne, désormais, à sa minorité de langue française des services dans sa langue, le tout avec un réel désir de corriger certaines injustices d'antan. De même, il importe de souligner la récente initiative de l'administration municipale de notre capitale nationale, qui, la semaine dernière, annonçait son intention de donner à Ottawa, ville qui appartient à tous les Canadiens, un visage qui reflète la dualité de nos origines.

Au chapitre de l'économie nationale, le gouvernement a poursuivi ses efforts pour rendre le Canada encore plus prospère. Face à la menace dangereuse de l'inflation, le gouvernement a adopté une position ferme. Après quelques mois de lutte contre ce cancer qui afflige actuellement l'économie du continent tout entier, nous commençons à percevoir les résultats de ce combat. Dans certains milieux, on a voulu faire croire que la décision de combattre féroce l'inflation était une mauvaise option, l'autre option consistant à combattre le chômage. Il est vrai, et le gouvernement n'a pas cherché à le cacher, qu'en tentant de restreindre certaines parties de l'activité économique du pays, le gouvernement a pu, par le fait même, contribuer indirectement, et de façon temporaire, à l'augmentation du chômage. Mais, ce que ces détracteurs n'ont pas compris, ou n'ont pas voulu comprendre, c'est que c'est précisément pour empêcher qu'il y ait encore davantage de chômeurs, à moyen et à long terme, que le gouvernement a choisi de combattre l'inflation.

La proximité d'un pays puissant à nos frontières, qui domine l'économie de tout l'hémisphère occidental, n'est pas sans causer des problèmes d'une acuité de plus en plus ressentie à l'économie canadienne. Le gouvernement n'est pas resté indifférent aux difficultés et aux dangers que pose la présence américaine dans l'économie nationale. Il a confié à un de ses ministres des responsabilités spécifiques quant au contrôle et à la surveillance des intérêts étrangers dans notre économie. Les mesures qui ont été annoncées dans le discours du Gouverneur général tiendront compte de ses recommandations et marqueront de façon plus claire encore le désir du gouvernement actuel de favoriser l'accessibilité d'un plus grand nombre de Canadiens aux richesses immenses de notre pays.

Finalement, dans le domaine de la présence canadienne sur la scène internationale, le gouvernement a entrepris et mené à terme une révision complète de sa politique étrangère, publiée dans un Livre blanc contenant des propositions visant à favoriser une politique indépendante, propre à mieux servir, sur l'échiquier international, les intérêts de paix et de collaboration fructueuse avec le reste de la communauté internationale. C'est dans cet esprit que le gouvernement a, au terme de négociations qui se sont poursuivies depuis près de deux ans avec la Chine populaire, décidé d'entretenir des relations diplomatiques permanentes et normales avec Pékin. La reconnaissance du gouvernement de Mao-Tsé-Toung n'aura pas pour seules conséquences l'échange d'ambassadeurs et la possibilité d'échanges commerciaux plus intéressants; il permettra au gouvernement canadien—et c'est là ce qui me paraît être l'avantage le plus important—d'être l'un des premiers états de l'hémisphère occi-